Le Réveil socialiste-anarchiste - n°25
7 décembre 1901

CHRONIQUE GENEVOISE...

La dernière conférence sur le Christianisme, par M. le Pasteur Frank Thomas, a été quelque peu orageuse. Le temps et la place me manquent pour en parler dans ce numéro, mais j'y reviendrai s'il est nécessaire. Tout d'abord l'incident Turrettini. Dans le n°3, 1ère année du *Réveil*, j'ai publié un extrait du *Mémorial du Grand Conseil*, n°13, pages 108 et suivantes, où M. le député Dumont, en parlant d'immeubles affectés à la prostitution, disait entr'autres: *«Il y a jusqu'à la Ville de Genève, qui loue des immeubles à des gens qui font ce jeu-là»*. M. Rutty a affirmé que cela avait déjà été démenti; j'espère qu'il précisera quand et comment. Il se peut qu'un tel démenti m'ait échappé, mais jusqu'à preuve du contraire je doute qu'il ait été jamais formulé. M. Rutty a paru m'accuser de mauvaise foi; une telle accusation venant de lui me laisse fort indifférent.

On a contesté aussi une autre de mes affirmations, et précisément que Genève eût jamais refusé le refuge aux huguenots pauvres échappés aux massacres de France. C'est là un souvenir de mes nombreuses lectures, et que mes adversaires ne se hâtent pas de triompher, car je ne peux citer immédiatement l'auteur, le volume et la page. Je rechercherai de nouveau et peut-être aurai je ainsi l'occasion de trouver autre chose pour prouver que chez les croyants, même aux époques de fanatisme, l'amour de l'argent passait avant tout. Cela me rappelle l'aventure arrivée à un libre-penseur tessinois. Il avait cité la traduction italienne d'un passage de l'historien latin Jove. Un journal ultramontain l'accusa de mensonge, en le défiant de publier le texte latin, et pendant plusieurs semaines il prétendit que cette citation était un faux. Mais à la fin, le libre-penseur s'étant procuré les œuvres complètes de Jove, put retrouver le passage cité et confondre ses contradicteurs.

M. Frank Thomas m'a aussi accusé de mensonge. J'avais dit textuellement ceci: *«Si demain Guillaume-2 venait à passer en Suisse, toutes nos autorités civiles, militaires et ecclésiastiques s'empresseraient de lui rendre hommage».* M. Thomas, qui n'est plus pasteur de l'Église nationale et par conséquent n'appartient plus à nos autorités ecclésiastiques, a voulu, avec une bonne foi tant soit peu douteuse, prendre cela pour lui, et s'en est indigné aux applaudissements de gens, qui, fort probablement seraient heureux d'un tel événement et battraient des mains comme pour Choulalongkorn.

Mes adversaires ont trouvé mon langage trop violent et pourtant eux, en affirmant qu'il n'y a pas de morale sans religion, commencent toujours par nous traiter implicitement d'immoraux. J'ai dit que le Dieu de l'*Ancien-testament* était un criminel et que ses mœurs se sont adoucies, toujours d'après la légende chrétienne, seulement en devenant homme. Et j'ai conclu que la croix étant un symbole d'esclavage, de misère et de souffrance, le peuple devait la laisser tomber à jamais dans la poussière. C'est ce que je pense et je ne pouvais pas parler autrement; tant pis pour la partie du public qui n'était pas habituée à un tel langage. Mais en fait de violence d'expression, je citerai pour finir ce que Calvin, l'austère théologien, disait du lait de la Vierge, vénéré par les catholiques: *«...tant y a, que si la sainte vierge eût été une vache, et qu'elle eût été une nourrice toute sa vie, à grand peine en eût-elle pu rendre telle quantité».*

P.S. - Le reporter de la Suisse a bien profité des sermons d'amour de M. Thomas. Lire pour s'en convaincre son compte rendu aussi rageux qu'inexact. Je me borne à relever ce qu'il dit à propos de l'incident Turrettini. Celui-ci n'a parlé qu'une fois au public et ne m'a donné personnellement aucun démenti. Il a traité de fausse l'affirmation de M. Dumont au *Grand Conseil*, tout en ajoutant que la ville avait bien acheté des immeubles abritant des maisons de prostitution, mais elle n'a pas fait de nouveaux baux et ceux qui étaient en cours n'ont pas été renouvelés. La Suisse fait dire à M. Turrettini que les baux furent immédiatement cassés! C'est là la bonne foi du député Rutty, qui, lundi soir, a joué vis-à-vis de moi un rôle d'hypocrite et de lâche. Les paroles de M. Turrettini n'excluent nullement que la Ville n'ait touché les loyers de maisons de prostitution pendant un certain temps, et précisément jusqu'à l'expiration des baux existant au moment de l'expropriation. Dans ce cas, la gravité du fait serait atténuée, mais l'affirmation de M. Dumont ne pourrait plus être taxée de mensongère. Dans mon discours, j'ai traité M. Turrettini d'inconséquent en tant qu'abolitionnlste et même après l'excuse ci-dessus il est évident que j'étais bien fondé à le faire.

Luigi BERTONI.